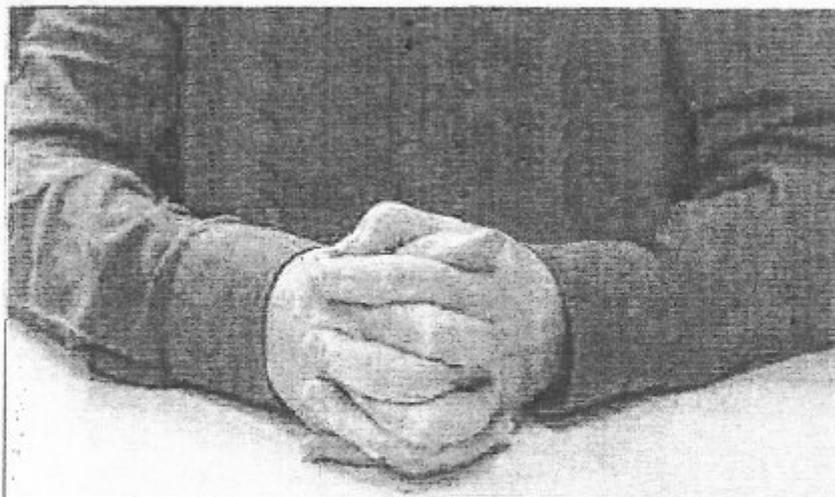


**Social** L'intersyndicale départementale des Finances publiques refuse de « cautionner » la suppression programmée par la DDFIP de 22 emplois en Meurthe-et-Moselle

## Impôts : les agents inquiets

« LA LOI DE FINANCES prévoit la suppression de 2000 emplois en France en 2015... C'est un choix politique que nous refusons catégoriquement de cautionner ».

Les représentants de l'intersyndicale départementale CGT-CFDT-Solidaires et FO, affichent leur unité, en dénonçant d'une seule voix ce qu'ils appellent un « processus de destruction des missions de service public ». Ensemble, ils ont décidé de boycotter le Comité technique local convoqué hier afin de décliner au plan départemental les suppressions de postes prévues pour la Direction générale des finances publiques (DGFIP). « En Meurthe-et-Moselle, 22 emplois seront supprimés le 1<sup>er</sup> septembre 2015 », explique Franck Stocker, secrétaire départemental de la CGT-Finances publiques, « dont 8 emplois au sein des services de direction à Nancy, 2 dans les services des Impôts des particuliers, 2 dans les services des Impôts des entreprises et 1 au Cadastre. Ces suppressions viendront d'autant plus obérer les moyens des services concernés qu'elles se cumulent avec les suppressions actées les années précédentes. Les effectifs départementaux, qui comptaient plus de 1.300 agents il y a peine une dizaine d'années, sont ainsi passés à 987



Les syndicats ont boycotté le Comité technique local prévu hier matin.

Photo Mathieu CUGNOT

agents en 2014, et descendront à 965 en 2015, alors même que 40 emplois de catégorie C et B sont vacants ! Il est clair qu'en Meurthe-et-Moselle, comme sur le reste du territoire, les victimes de cette politique seront les usagers des services publics et les agents qui voient, de jour en jour, leurs conditions de travail se dégrader ». Céline Corre, secrétaire départementale CFDT, Patrick Duhem, secrétaire départemental Solidaires et Jean-Louis Szatmari, secrétaire départemental FO,

soulignent également qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 2015, les lieux d'accueil au public de Nancy verront leur amplitude horaire d'ouverture se réduire d'environ 15 %. « On passera de 30 à 25 heures par semaine, avec des fermetures programmées les mercredis et vendredis après-midi... Si les suppressions d'emplois et la baisse des moyens se poursuivent, il y aura des missions fiscales et financières régaliennes que nous ne pourrions plus assurer, avec, à l'horizon 2017, la fermeture de

trésoreries de proximité tant en milieu rural que périurbain. Autant que nous sommes très inquiets ».

Le Comité technique local prévu hier matin a été reporté au 20 janvier. Les représentants de Solidaires et de la CGT ont déjà prévu de ne pas y participer, quant à ceux de FO et de la CFDT, ils entendent voter contre les suppressions d'emplois.

Contactée, la Direction départementale des finances publiques n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

Jean-Christophe VINCENT